

Un contrat adapté à vos objectifs

Tellus Avenir a été conçu pour vous permettre de choisir ce qui vous correspond le mieux. Quel que soit votre objectif, avec Tellus Avenir, vous bénéficiez de nombreux avantages dans des conditions fiscales privilégiées pour :

Vous constituer un capital

Tellus Avenir vous permet de constituer sereinement un capital. Vous êtes LIBRE à tout moment d'effectuer des versements ou de modifier* la répartition de votre capital selon vos objectifs. Vous pouvez ainsi réaliser vos projets, aider vos enfants et vos petits enfants à prendre leur indépendance ou tout simplement réaliser vos rêves...

* Sauf cas particulier.

Préparer votre retraite

Au jour de votre départ en retraite, vous pourrez choisir en toute liberté de percevoir votre capital en une ou plusieurs fois.

Transmettre un patrimoine

Tellus Avenir, c'est la solution idéale pour transmettre un capital. Il convient simplement de désigner la ou les personnes bénéficiaires qui recevra(ont) le capital constitué en cas de décès.

Le capital versé en cas de décès est exonéré^(*) :

- De taxation jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire pour la part afférente aux sommes versées avant votre 70^{ème} anniversaire
- Pour les sommes versées après votre 70^{ème} anniversaire, seul le montant des versements au-delà de 30 500 € est soumis aux droits de succession.

^(*) Selon la législation en vigueur au 01/10/2005.

Avec Tellus Avenir, voici 3 bonnes raisons de diversifier votre capital

1 Atténuez l'exposition au risque en répartissant votre investissement entre sécurité et performance.

2 Optimisez la rentabilité en investissant sur plusieurs secteurs d'activités.

3 Choisissez ce qui vous correspond le mieux.



AGF Assurances - Direction Commerciale Agents Généraux - Direction Marketing
Tour Athéna - CP5K - 1, cours Michelet - La Défense 10 - 92076 Paris La Défense Cedex

TELLUS AVENIR



Une croissance qui défie le temps.

Assurance



COM08784 - DPV - 05-192 - Document non contractuel - AGF IART : Société anonyme au capital de 855 101 168 euros - 542, 110 291 RCS Paris. AGF Ve : Société Anonyme au capital de 643 054 425 euros - 540 234 962 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 87, rue de Richelieu 75002 Paris - Création : ONE - Crédit photos : Sylvain Dupont.

Membre d'Allianz Group

Particuliers

Patrimoine

Tellus Avenir.

L'assurance vie qui s'ajuste à vos exigences.

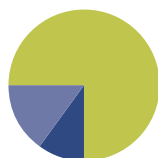
Selon votre profil d'investisseur Tellus Avenir vous offre des règles de répartition clés en main, entre un support en euros et des supports exprimés en Unités de Compte*. Dans chacune des 3 répartitions prédéfinies d'investissement, l'équilibre entre le support en euros et les supports exprimés en Unités de Compte^(*) détermine 3 niveaux de performance et de risque. Selon vos objectifs patrimoniaux et votre horizon de placement, vous choisissez la PRUDENCE, la DIVERSIFICATION ou la CROISSANCE.

* Les supports exprimés en Unités de Compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

> Investissement PRUDENCE*

Répartition du versement :

- AGF Rendement Garanti 75 %
- AGF Valeurs Durables 15 %
- AGF Rendement Réel 10 %

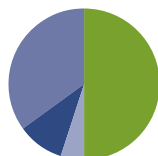


Orientation : Privilégiez la sécurité tout en optimisant la performance.
Il vous permet de valoriser votre capital avec un risque maîtrisé.

> Investissement DIVERSIFICATION*

Répartition du versement :

- AGF Rendement Garanti 50 %
- AGF Valeurs Durables 35 %
- AGF Rendement Réel 10 %
- AGF Actions Mid Cap 5 %

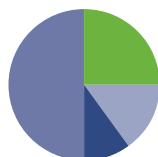


Orientation : Investissez dans un placement diversifié et équilibré.
C'est le bon compromis entre performance et sécurité.

> Investissement CROISSANCE*

Répartition du versement :

- AGF Rendement Garanti 25 %
- AGF Valeurs Durables 50 %
- AGF Actions Mid Cap 15 %
- AGF Rendement Réel 10 %



Orientation : Visez la performance à long terme.

Il permet de saisir les opportunités de croissance des marchés.

^(*) L'évolution de la performance de chacun des supports peut modifier la répartition initiale de votre investissement.



Confectionnez-vous un investissement sur-mesure...

Que vous soyez prudent ou dynamique, Tellus Avenir vous permet d'accéder librement aux différents marchés financiers en choisissant vous-même les supports d'investissement les plus adaptés à vos objectifs.

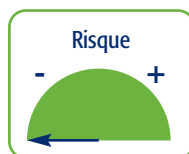
Le support en euros AGF Rendement Garanti



Prudent, vous souhaitez sécuriser l'évolution de votre capital.

Avec le support en euros AGF Rendement Garanti, vous ne prenez aucun risque et profitez des performances annuelles du support.

Chaque année, vous êtes assuré de bénéficier d'un taux de revalorisation minimum garanti. Les produits vous sont définitivement acquis. Votre capital constitué sur le support AGF Rendement Garanti ne peut jamais baisser.



Les supports exprimés en Unités de Compte



Dynamique, vous êtes davantage tourné vers la performance.

Contrat d'assurance vie multisupports, Tellus Avenir vous permet d'investir sur de nombreuses Unités de Compte pour diversifier votre capital et profiter ainsi de toutes les opportunités offertes par les marchés financiers. Particulièrement performants^(*) dans la durée, ces supports peuvent dynamiser vos placements à moyen et long terme.

C'est une façon moderne d'investir et une véritable réponse au tassement des rendements traditionnels des supports 100 % euros.

La liste des supports exprimés en Unités de Compte est disponible auprès de votre Agent Général AGF.

^(*) Les performances passées des supports ne présagent en rien des performances futures qui restent soumises aux risques inhérents à ces placements.



... dans le cadre fiscal avantageux de l'assurance vie.

Dès la 8^{ème} année de votre adhésion, vous êtes exonéré d'impôt^(*) sur vos produits générés dans la limite de 4 600 €/an pour une personne seule, 9 200 €/an pour un couple. Au-delà, vous pouvez opter pour la taxation de vos produits par l'intégration dans votre revenu imposable ou pour l'application d'un prélèvement forfaitaire libératoire de 7,50 % opéré par AGF Vie. Si vous choisissez une sortie en rente, seule une fraction de celle-ci, calculée selon votre âge, sera soumise à l'impôt sur le revenu.

^(*) Selon la législation en vigueur au 01/10/2005.

Avec Tellus Avenir, choisissez la garantie optionnelle en cas de décès

Si vous veniez à disparaître avant votre 83^{ème} anniversaire, la garantie optionnelle en cas de décès de Tellus Avenir vous offre la certitude de laisser à vos bénéficiaires désignés, quoi qu'il arrive et quels que soient les aléas des marchés financiers, un capital égal au minimum à 100 % des sommes investies (nettes de vos éventuels rachats, avances restant dues et taxes éventuelles).

C'est un avantage essentiel pour protéger votre capital contre les baisses des marchés et le transmettre intégralement à vos proches.

